



Choc avec un véhicule en infractions multiples de stationnement

Par **jacques22**, le **07/09/2015 à 14:55**

Bonjour,

Mes voisins se garent notamment partiellement sur mon entrée carrossable.

En cas de choc avec un de leurs véhicules en entrant ou sortant de mon garage qui est responsable, sachant que c'est eux qui compliquent mes manoeuvres?

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **07/09/2015 à 15:27**

Bonjour,

Selon que le stationnement du voisin sera reconnu régulier ou irrégulier :

- régulier, vous auriez 100% des responsabilités
- irrégulier, les responsabilités seront partagées, 50/50

Par **jacques22**, le **07/09/2015 à 16:29**

Merci beaucoup,

C'est bien ce que je craignais! Alors qu'ils sont les seuls fautifs!

Cordilament.